

S1819-039

Le 13 novembre 2018

## **PENALITES FINANCIERES DE LA JOURNÉE 3 DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES**

**Journée N° 3 du 9 et 10 novembre 2018**

Division	Equipes	Motif	Pénalité
PR/A	ST MARTIN 1	Forfait simple contre SAINT GRATIEN 5	32 €
D3/B	TAVERNY 3	Nicolas PILLET brûlé. Rencontre perdue 18/20 au lieu de 25/17 contre ADAMOIS 3	10 €
D3/D	ENNERY 2	François JAQUET non licencié pour cette saison. Rencontre perdue 14/24 au lieu de 19/23 contre Menucourt 7.	10 €
Dames	ST DENIS 3	Océane DESLIERS sans certificat médical. Rencontre perdue 13/14 au lieu de 17/13 contre DRANCY 1	10 €

**Thomas MAUDUIT**  
Responsable Championnat par Equipes